



Hérons, histoire d'une résurrection

Il est des espèces dont l'existence n'a tenu qu'à un fil !

Les hérons font partie de ces miraculés. Persécutés durant des siècles pour leurs prétendues

déprédations sur le poisson, détruits par milliers pour alimenter

l'industrie plumassière, repoussés dans les marais les plus inextricables par des siècles de drainage et "d'assainissement" des zones humides, les hérons ont bien failli disparaître d'Europe. En 1860, le Héron cendré n'était, semble-t-il, plus connu nicheur en France que d'une unique colonie située dans la Marne.

La première guerre mondiale sauvera l'espèce, les Hommes usant de leurs fusils pour d'autres hécatombes. Mais bien vite, les massacres reprirent. La population nationale est estimée à 350 couples en 1928. En 1936, le Héron cendré ne nichait dans l'ouest de la France qu'en Loire-Atlantique. Il avait quasiment disparu de la moitié sud de la France et de Bretagne. Une fois encore, c'est la guerre qui lui sauve la mise. L'interdiction de la chasse a permis à l'espèce de conforter un peu ses effectifs.

Malgré de nombreuses déprédations, le Héron cendré reprend du poil de la bête et dans le même temps, les naturalistes combattent activement pour que le héron soit retiré de la liste des nuisibles.

Enfin, en 1975-1976, les hérons bénéficient du statut d'espèce

protégée. Les effectifs augmentent dès lors sensiblement et les hérons commencent à recoloniser les régions désertées.

De 106 colonies recensées en 1974, on passe à 429 en 1989, 658 en 1994 et 817 en 2000. Les vagues de froid de 1985, 1986, 1987 et 1997 portent de sévères coups aux hérons mais le dynamisme de l'espèce est tel que l'impact démographique de ces accidents climatiques est rapidement absorbé.

Parallèlement, d'autres espèces s'installent en France et dans le Centre-Ouest. L'Aigrette garzette, le Héron garde-boeufs et plus modestement le Crabier chevelu ont élu domicile dans notre région.

Aujourd'hui, les hérons cendrés sont hors de danger mais le statut régional de plusieurs autres espèces, comme le Bihoreau gris ou le Héron pourpré, demeure précaire. La protection des hérons n'est donc pas un combat d'arrière garde et ce d'autant moins que la pression humaine sur les colonies se fait de nouveau sentir.

Philippe Jourde - Coordinateur régional

2 Enquête hérons

- *Présentation de l'enquête*
- *Résultats*
- *Evolution populations*

10 Participer à l'atlas

- *Prospecter en hiver*

11 Opération Corbeaux

- *Manuel du corbeaologue*

12 Envoyer vos observations à l'Atlas

DOSSIER : ENQUÊTE HÉRONS 2007

Les hérons sont suivis de près par les ornithologues qui étudient l'évolution de leurs populations par des dénombrements réguliers. En 2007, l'Atlas a contribué à l'inventaire national. Les naturalistes de la région ont sillonné bois et marais à la recherche des farouches échassiers.

Présentation

Les premiers dénombrements nationaux se sont déroulés en 1962. Depuis, les hérons sont comptés régulièrement (1968, 1974, 1981, 1985, 1989, 1994, 2000). Les résultats obtenus permettent de connaître à la fois l'évolution des effectifs et la répartition de chaque espèce d'ardéidé arboricole. Le Butor étoilé et le Blongios nain ne sont pas intégrés dans ces dénombrements.

Méthode

A partir des listes de colonies établies lors des précédents dénombrements, les colonies sont relocalisées et des recherches complémentaires sont menées pour en repérer de nouvelles. Les allées et venues des oiseaux entre les colonies et leurs terrains de chasse facilitent les repérages.

En fonction de leur composition, les héronnières sont comptées à des périodes différentes. Les grandes espèces peuvent être recensées à partir de mai, les petites, plus tardives, en juin ou juillet. L'objectif est de visiter des colonies où les jeunes sont déjà assez grands pour être facilement observés et identifiés.

Afin d'éviter de trop déranger les nicheurs, une seule visite est organisée. Chaque nid est compté en vérifiant son occupation par l'observation d'oiseaux ou d'indices (fientes fraîches, coquilles ou nourriture). En cas d'impossibilité d'identification des nids (notamment entre Aigrette garzette et Héron garde-boeufs), on estime les effectifs de chaque espèce en fonction du nombre d'adultes en vol ou perchés observés lors de la visite. Idéalement, les colonies sont comptées à chaque dénombrement par les mêmes observateurs.

RESULTATS GENERAUX

Durant la saison 2007, **47 naturalistes** ont permis d'inventorier **96 héronnières**.



Couple de Héron cendré sur son nid.

Sept espèces d'ardéidés arboricoles ont été observées mais seulement cinq se sont reproduites avec succès. La nidification du Crabier chevelu, nicheur en 2006, n'a pas été confirmée en 2007. Des adultes de Grande Aigrette ont été vus près de plusieurs colonies, voire même dans des héronnières, mais aucune preuve de reproduction certaine n'a pu être collectée.

La répartition régionale des hérons est très hétérogène. La présence de colonies est conditionnée par celle de zones humides et de boisements calmes. La Charente-Maritime, du fait de l'importance de ses marais, abrite logiquement l'essentiel de la population et la plus grande diversité en espèces.

Avec **2 876 couples**, l'Aigrette garzette est l'espèce d'ardéidé la plus abondante du Poitou-Charentes, suivie de près par le Héron cendré (2 724 couples). Les autres espèces présentent des effectifs bien moindres.

Bilan du recensement 2007 des hérons du Poitou-Charentes

| Département | Nb colonies | Héron cendré | Héron pourpré | Aigrette garzette | Héron garde-boeufs | Bihoreau gris | SP ¹ | Total |
|-------------------------|-------------|--------------|---------------|-------------------|--------------------|---------------|-----------------|-------------|
| Charente | 14 | 192 | | | | 1 | | 193 |
| Charente-Maritime | 59 | 1809 | 363 | 2876 | 722 | 42 | 21 | 5833 |
| Deux-Sèvres | 7 | 276 | 1 | | | | | 277 |
| Vienne | 16 | 447 | 45 | | | | | 492 |
| Poitou-Charentes | 96 | 2724 | 409 | 2876 | 722 | 43 | | 6795 |

¹ SP : nids indéterminés

De nombreuses petites colonies

Les héronnières sont très diversement peuplées. La taille moyenne d'une colonie est de 70,7 couples (min=1 ; max =1727 couples) mais la moitié des colonies abrite moins de 20 couples.

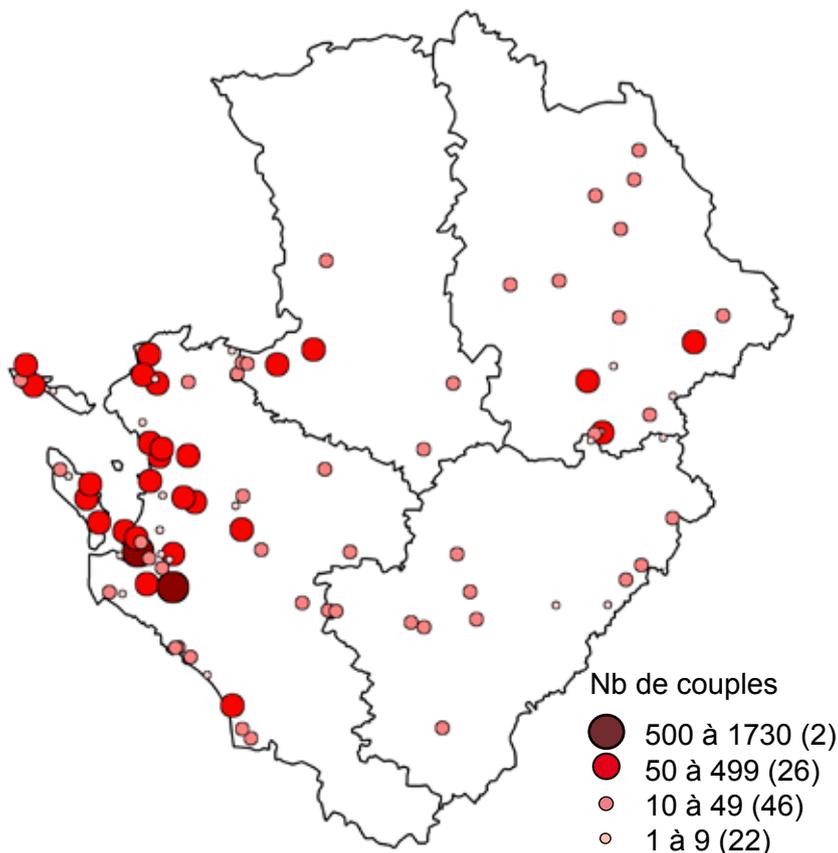
Les deux plus grandes héronnières régionales se situent dans l'estuaire de la Seudre. Les autres grandes colonies se trouvent dans ou en marge des grands marais littoraux ou arrière-littoraux (Marais poitevin, marais de Rochefort, de Gironde, de Ré et d'Oléron). Ailleurs, les hérons se cantonnent dans les régions d'étangs (Montmorillonnais, Région de Pressac par ex.) ou le long des grands cours d'eau (Charente par exemple).

Les hérons semblent avoir disparu du nord des Deux-Sèvres, région riche en étangs, encore peuplée de plusieurs espèces il y a quelques dizaines d'années.

L'absence de colonies dans les Doubles saintongeaise et charentaise est étonnante, étant donné l'importance locale du réseau hydrographique, la densité des points d'eau et la présence de la vallée de la Dronne.

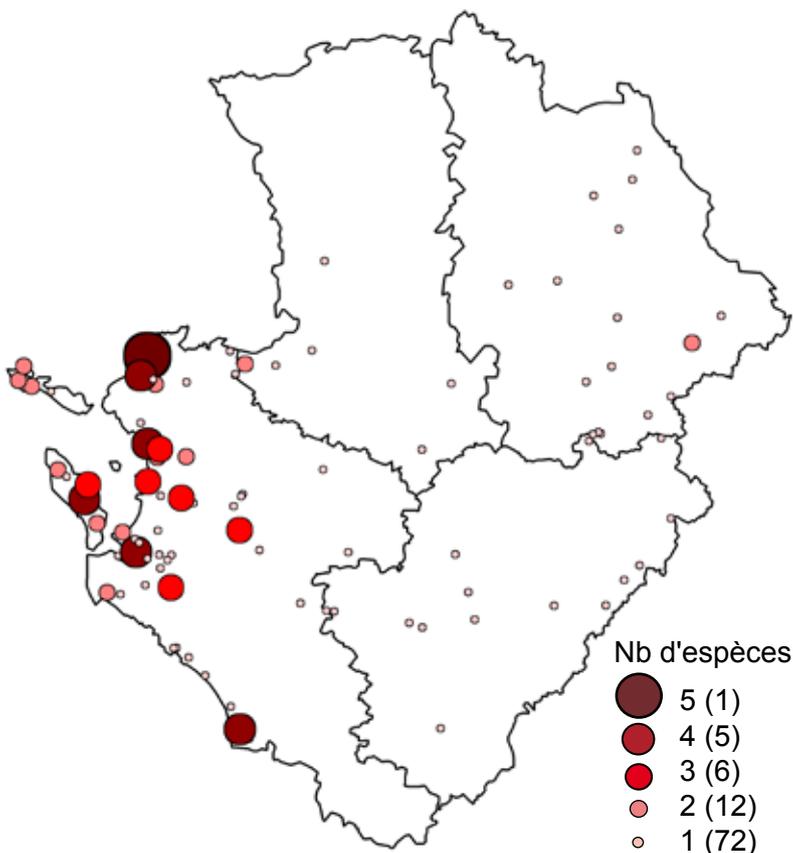
Plus d'espèces à l'ouest

La diversité en espèces est, elle aussi, très hétérogène à l'échelle régionale. On trouve jusqu'à cinq espèces de hérons dans une même colonie du pourtour du Marais poitevin. Cinq héronnières de Charente-Maritime en abritent jusqu'à quatre mais, dans la grande majorité des cas, et notamment en Charente, en Vienne et en Deux-Sèvres, les héronnières sont monospécifiques.



Taille des héronnières en 2007

(entre parenthèses : nombre de colonies par classe)



Diversité spécifique en 2007

(entre parenthèses : nombre de colonies par classe)



Héron cendré *Ardea cinerea*

Historique

Après avoir frôlé l'extinction en France, le Héron cendré a recolonisé le pays en une trentaine d'années. En 2000, sa population a atteint près de 29 000 couples. La Loire-Atlantique, la Vendée et la Charente-Maritime hébergeaient alors environ 1/4 de la population nationale.

En Poitou-Charentes, la croissance de la population des hérons s'est faite en dents de scie, ponctuée par la mortalité induite par une série de vagues de froid.

En Charente-Maritime, on passe de 150 couples en 1970, à 1 371 en 1981 et même 1 934 en 1994. Depuis, les chiffres stagnent ou régressent légèrement (1 809 nids en 2007).

En Charente, la population poursuit sa croissance : 25 nids en 1989, 113 en 2000 puis 192 en 2007.

En Deux-Sèvres, on passe de 52 nids en 1985, à 152 en 1989, puis 301 en 1994, 355 en 2000 mais seulement 276 en 2007¹.

En Vienne, la population augmente sensiblement : 3 couples en 1977, 21 en 1985, 35 en 1989, 378 en 1994, seulement 257 en 2000 mais 447 en 2007 !

Au total, l'effectif nicheur régional recensé en 2007 est de **2 724 couples**, contre **2 386** en 2000.



Répartition et nombre de colonies

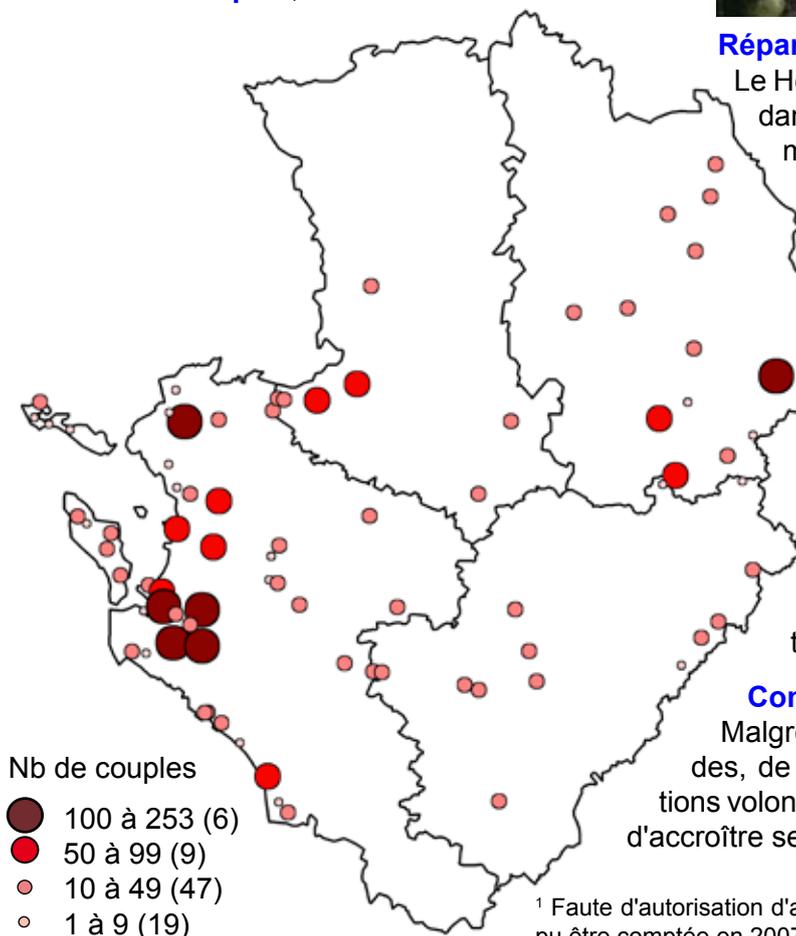
Le Héron cendré est de loin le héron le mieux réparti dans la région. Présent dans les quatre départements, il ne dépasse les 400 couples que dans la Vienne (447) et la Charente-Maritime (1 867).

Bien qu'apparu dans le nord des Deux-Sèvres dans les années 1970, le Héron cendré semble avoir récemment disparu de cette région d'étangs.

La taille moyenne des colonies est de 33 nids et la plus importante héronnière n'est plus composée "que" de 263 nids. Ce chiffre est nettement en retrait par rapport à 1994 par exemple, où deux héronnières hébergeaient plus de 400 nids. Cet éclatement des grandes héronnières résulte manifestement de la forte pression que subissent ces colonies, trop souvent cibles d'actes de malveillance.

Conservation

Malgré d'importantes dégradations des zones humides, de multiples dérangements et quelques destructions volontaires de héronnières, le Héron cendré continue d'accroître ses effectifs au plan régional.



¹ Fauté d'autorisation d'accès, une colonie du centre-est du département n'a pas pu être comptée en 2007.

Héron pourpré *Ardea purpurea*

Historique

Bien qu'ayant étendu son aire de répartition dans les années 1940-1950, le Héron pourpré a subi de plein fouet les "assainissements des zones humides" et depuis le milieu des années 1970, les populations méridionales s'érodent. En 2000, l'effectif national a atteint son plus mauvais niveau jamais enregistré, avec seulement 1 706 couples recensés.

La population du Poitou-Charentes connaît des évolutions contrastées selon les départements.

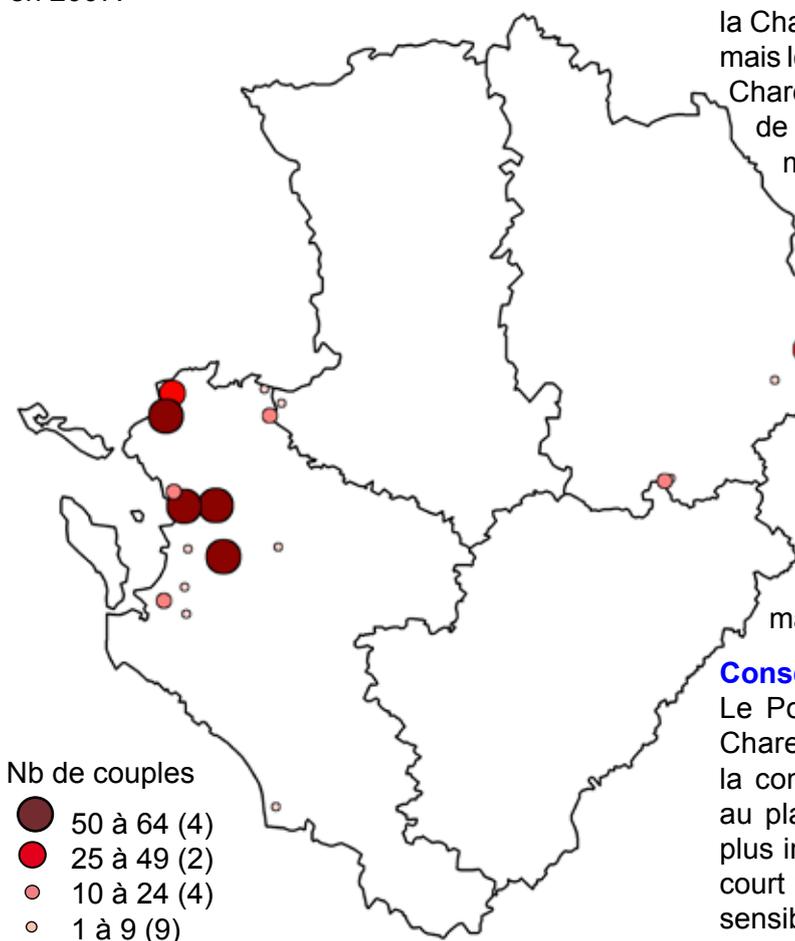
En Charente, la population estimée à 15 couples en 1975, n'était plus que de 5 couples en 1988 et s'est éteinte peu après.

En Deux-Sèvres, la population s'est écroulée, passant de 25 couples à 1983 à 0 en 1985. Un couple s'est reproduit dans la Venise Verte en 2007.

En Vienne, la population fluctue : 115 nids en 1955, 12 nids en 1983, 5 en 1994 puis 14 nids en 2000 et 45 en 2007.

En Charente-Maritime, les effectifs augmentent légèrement mais régulièrement : 108 couples en 1968, 140 en 1972, 206 en 1983, 253 en 1994, 336 en 1997, 338 en 2000 et 363 en 2007.

La population régionale est donc de **409 couples** en 2007.



Répartition et nombre de colonies

Le Héron pourpré niche dans trois départements : la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres et la Vienne mais les effectifs ne dépassent les 100 couples qu'en Charente-Maritime. Trois colonies sont composées de plus de 60 nids, dont 2 de 64. Le peuplement moyen par colonie est de 21,5 couples.

La répartition de l'espèce évolue peu en Vienne, où les sites traditionnels sont occupés (4 colonies dans les régions de Montmorillon et de Pressac). L'unique preuve de reproduction deux-sévrienne a été collectée dans le Marais poitevin, à la frontière avec la Charente-Maritime.

Dans ce département apparaît une petite héronnière en val de Gironde. Les deux grands foyers de population demeurent le Marais poitevin (avec un basculement de la population vers la partie occidentale du marais) et le marais de Rochefort.

Conservation

Le Poitou-Charentes, et plus particulièrement la Charente-Maritime, jouent un rôle important pour la conservation de cette espèce rare et localisée au plan national. La protection légale des quatre plus importantes colonies devrait être un objectif à court terme pour garantir l'avenir de cette espèce sensible.

Aigrette garzette *Egretta garzetta*

Historique

Disparue de France au début du 19^e siècle, l'Aigrette garzette est retrouvée nicheuse en Camargue dans les années 1920. Protégée dès 1962 pour échapper à l'industrie plumassière, elle colonise la façade atlantique et s'installe en Poitou-Charentes en 1970. Malgré l'importante mortalité résultant des vagues de froid, la population de Charente-Maritime s'accroît de façon quasi-exponentielle. De 561 couples en 1984, on passe à 721 en 1989, puis 2 837 en 1994 et 3 371 en 2000 (27 % de la population nationale).

Des colonies importantes s'installent dans ce département, dont celle d'Artouan qui, avec 1 156 nids en 1994, devient la plus importante colonie française d'aigrettes (11,7 % de la population nationale).

Depuis le dernier recensement national, l'Aigrette garzette a subi un déclin important et ne compte plus que **2 876 couples**. L'espèce revient approximativement à son niveau de 1997. Les populations îliennes connaissent elles aussi ce tassement (perte de 54 couples sur Ré et de 79 couples sur Oléron).



Aigrette garzette © Philippe Jourda

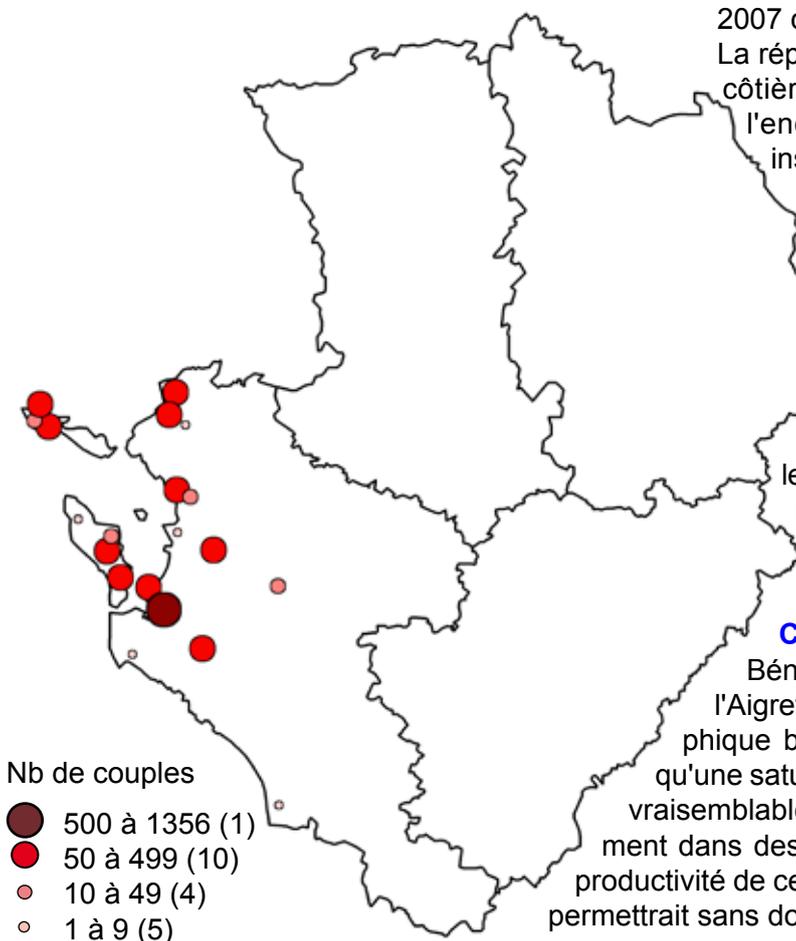
Répartition et nombre de colonies

En Poitou-Charentes, l'Aigrette garzette est toujours confinée au seul département de la Charente-Maritime. Vingt-deux colonies ont été dénombrées en 2007 contre 17 en 2000, 14 en 1997 et 11 en 1994. La répartition de l'espèce demeure essentiellement côtière mais elle a sensiblement évolué depuis l'enquête de 2000 avec notamment une forte installation dans le Marais poitevin charentais (240 nids), le marais de Rochefort (143 nids) et, dans une moindre mesure, la moyenne vallée de la Charente (18 nids).

Les grandes héronnières d'Artouan (détruite) et de La Garenne (effarouchement des oiseaux) ont été totalement désertées mais le noyau de peuplement demeure toujours centré sur les marais de Brouage et de la Seudre. En 2007, la plus grande colonie se situe en rive droite de l'estuaire de la Seudre et compte 1 356 nids, soit 47 % de l'effectif départemental !

Conservation

Bénéficiant d'une succession d'hivers cléments, l'Aigrette garzette poursuit son expansion géographique bien que ses effectifs marquent le pas. Plus qu'une saturation des ressources alimentaires, c'est plus vraisemblablement l'instabilité des colonies et le cantonnement dans des boisements suboptimaux qui influent sur la productivité de cette espèce. La protection des colonies mères permettrait sans doute d'améliorer la situation.



Héron garde-boeufs *Bubulcus ibis*

Historique

Le Héron garde-boeufs est une espèce nouvellement apparue en France. Les premiers cas de reproduction ont été notés en Camargue en 1957, puis à la fin des années 1960.

La première observation de l'espèce en Poitou-Charentes a été faite en 1981 (Charente-Maritime). Au printemps 1983, deux oiseaux nuptiaux sont observés, mais la première preuve de reproduction n'est apportée qu'en 1984 où 2 à 4 couples se reproduisent en marge du marais de Brouage (La Gripperie-Saint-Symphorien).

La vague de froid de 1985 éradique la tête de pont atlantique de ce petit héron méridional, dont la population nationale n'était plus que de 74 couples en 1985.

Le Garde-boeufs ne se réinstalle qu'en 1992 en Charente-Maritime (5 couples) mais la population augmente rapidement pour atteindre 218 couples en 1996. L'épisode froid de janvier 1997 ramène la population à 37 couples. Depuis, la clémence du climat permet l'essor de la population charentaise-maritime qui atteint aujourd'hui **722 couples**. Le Héron garde-boeufs est devenu un oiseau caractéristique des marais charentais en été et des plateaux pâturés en hiver.



Héron garde-boeufs © Philippe Jourde

Répartition et nombre de colonies

Le Héron garde-boeufs ne niche que dans le département de la Charente-Maritime. Depuis quelques années, des troupes d'oiseaux hivernants fréquentent la Charente, les Deux-Sèvres et la Vienne, laissant présager une éventuelle implantation dans les années à venir si les conditions climatiques hivernales permettent aux populations de se maintenir.

Le nombre de colonies occupées par le Héron garde-boeufs s'est sensiblement accru depuis dix ans, passant de 2 en 1997 à 6 en 2000, puis 10 en 2007.

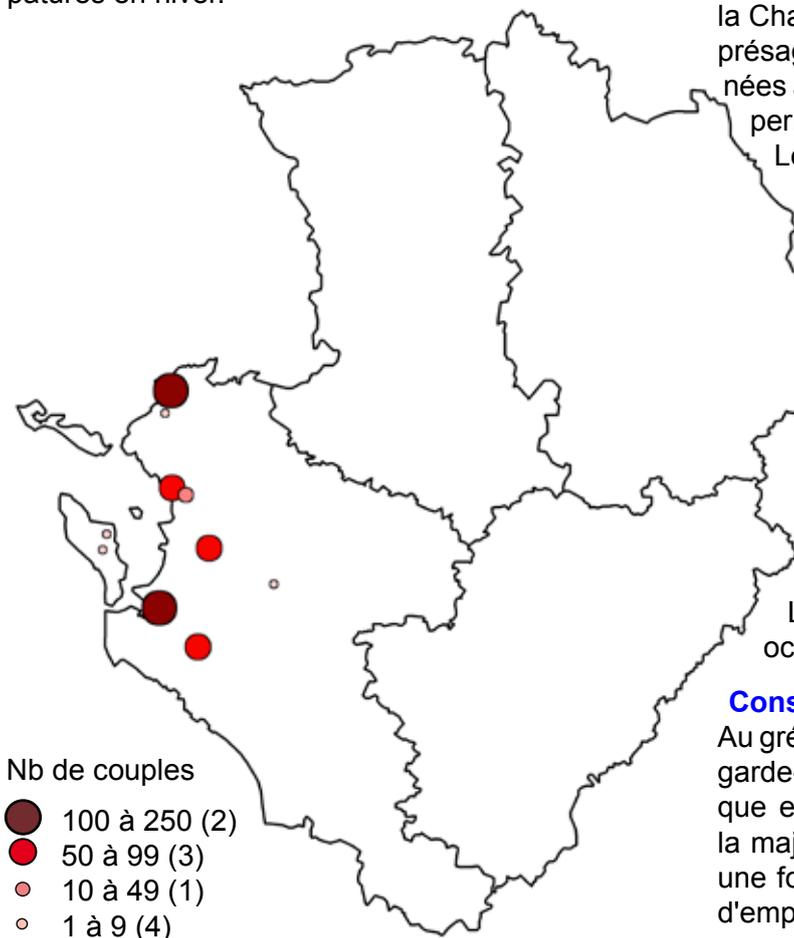
Pour la première fois, cette espèce a colonisé l'île d'Oléron (12 nids et 2 colonies), le marais de Rochefort (105 nids et 2 colonies), le Marais poitevin charentais (197 nids et 2 colonies) et la moyenne vallée de la Charente (3 nids et 1 colonie).

La plus grande colonie se situe en rive droite de l'estuaire de la Seudre et totalise 250 nids.

La seconde se situe désormais dans la partie occidentale du Marais poitevin (189 nids).

Conservation

Au gré d'une succession d'hivers cléments, le Héron garde-boeufs poursuit son expansion démographique et géographique. L'absence de protection de la majorité des grandes héronnières se traduit par une forte instabilité de la colonie mère qui change d'emplacement tous les trois ans en moyenne.



Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*

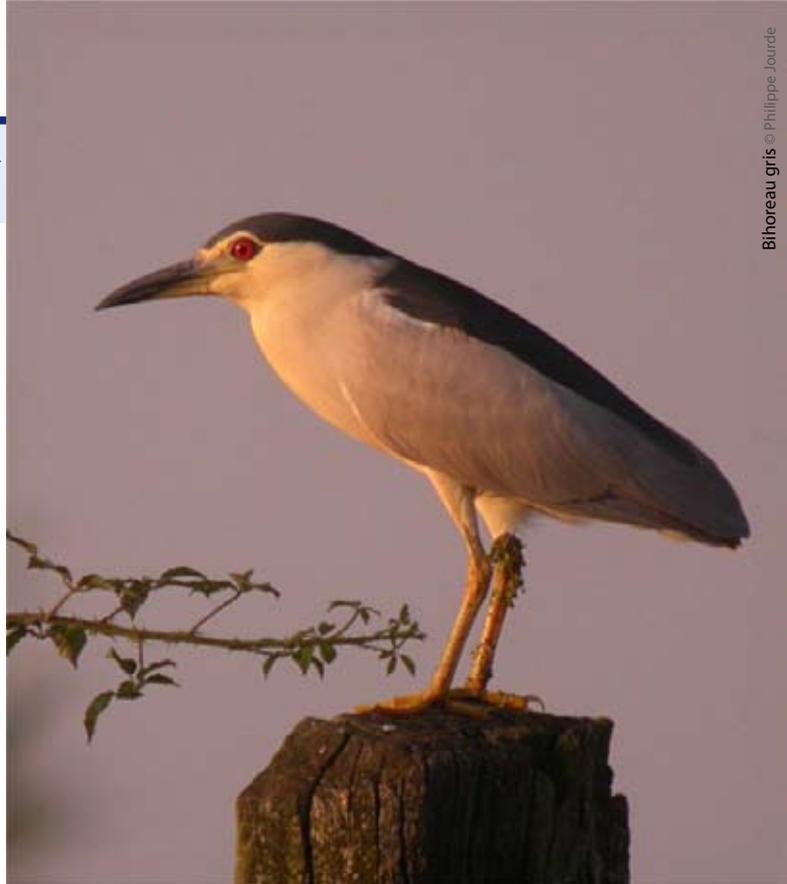
Historique

Rare au plan national dans les années 1930, où il n'était connu nicheur qu'au Lac de Grand-Lieu (Loire Atlantique), en Camargue et en Dombes, le Bihoreau gris a vu ses effectifs augmenter à partir des années 1970 jusqu'aux années 1990. Dès lors, la population semble se stabiliser, voire régresser un peu partout, à l'exception notable de la région Midi-Pyrénées, bastion français de l'espèce.

Malgré la présence d'une belle colonie vendéenne, située à quelques kilomètres à peine des limites régionales, le bihoreau n'a pas connu en Poitou-Charentes le dynamisme des autres hérons.

Le premier cas de reproduction est noté en Charente-Maritime en 1980 : 10 couples se reproduisent alors en marge du marais de Brouage. Après une longue absence, le bihoreau réapparaît sur l'île d'Oléron, où il s'installe de façon spontanée en 1994, près des volières du parc ornithologique du Marais des Oiseaux (1 nid). Deux couples s'y reproduisent en 1997 puis 5 en 2000. Cette année là, 3 nids supplémentaires sont découverts à la ceinture du marais de Brouage.

En 2007, le Bihoreau connaît un essor sans précédent : **42 nids** sont dénombrés en Charente-Maritime et **1** en Charente.



Bihoreau gris © Philippe Jourde

Répartition et nombre de colonies

Le Bihoreau gris n'a été trouvé nicheur que dans neuf localités régionales. Deux couples se sont installés de façon isolée : un le long de la vallée de la Tardoire, en Charente, l'autre dans le marais de Brouage. Onze couples se sont reproduits dans l'enceinte du Marais des Oiseaux sur l'île d'Oléron. Les autres ont tous niché dans des héronnières mixtes.

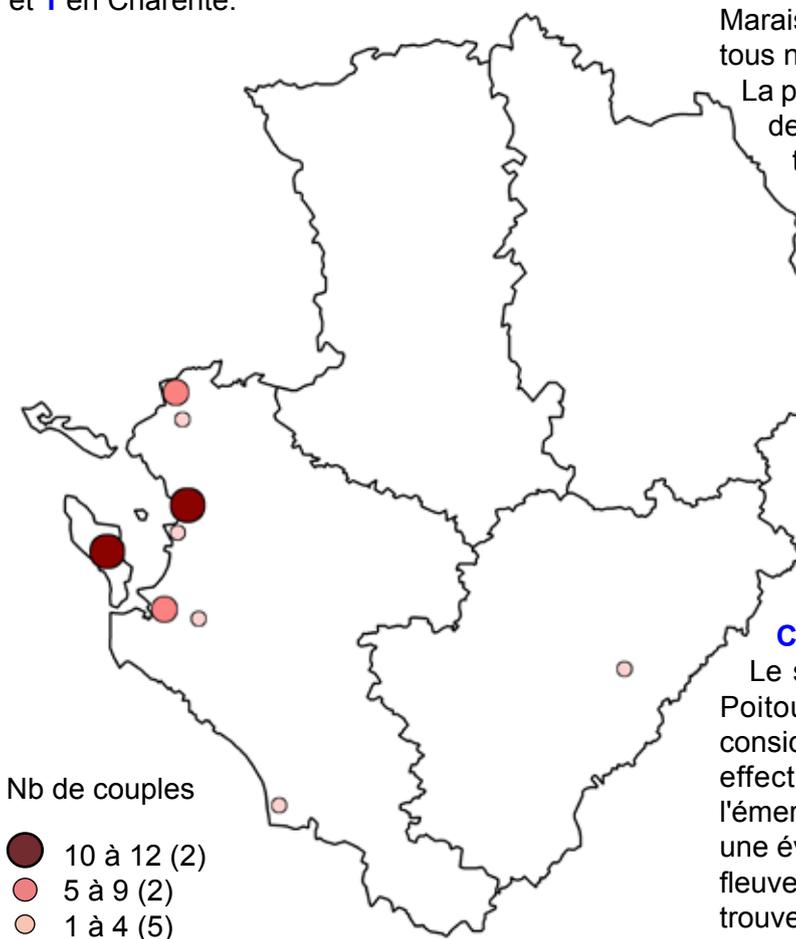
La plus importante colonie se situe dans le marais de Rochefort. Sa survie n'a tenu qu'à l'intervention des équipes de la LPO et de DDE, qui ont empêché sa destruction par des remblaiements.

Huit couples ont été dénombrés dans la partie charentaise du Marais poitevin, ce qui constitue une remarquable nouveauté pour ce marais, très dégradé par l'agriculture intensive.

Enfin, un couple a été découvert dans les marais de la Gironde, dans une petite héronnière située à quelques kilomètres à peine de la colonie girondine, où un couple s'était reproduit en 2000.

Conservation

Le statut du Bihoreau gris demeure précaire en Poitou-Charentes où l'espèce doit toujours être considérée comme en danger. L'augmentation des effectifs constatée en 2007 permettra peut-être l'émergence de réelles colonies, indispensables à une éventuelle colonisation des vallées des grands fleuves (Charente notamment) où l'espèce pourrait trouver des milieux favorables à son implantation.





Cette Aigrette garzette s'est fracturée l'aile sur un câble électrique où elle est restée accrochée.

MENACES

En Charente-Maritime, plusieurs colonies majeures, parmi les plus importantes de France, ont été récemment désertées. La héronnière d'Artouan, dans l'estuaire de la Seudre, a fait l'objet de sévères coupes de bois en pleine période de cantonnement. Celle du bois de la Garenne, en périphérie du marais de Brouage, a été abandonnée à la suite de l'installation de canons d'effarouchement.

Le regain de l'exploitation des boisements pour le bois de chauffe et le développement exponentiel de l'économie parallèle qu'il sous-tend font peser de graves menaces sur les populations d'ardéidés. Ce risque est d'autant plus pesant que la majorité des héronnières ne font l'objet d'aucune mesure de protection légale.

Dans le même temps, la dégradation préoccupante des écosystèmes des marais de l'ouest, et notamment la régression drastique de la diversité d'espèces proies présage un avenir sombre pour les grandes espèces. L'explosion démographique de l'Ecrevisse de Louisiane compense aujourd'hui la disparition des proies classiques des hérons. Que cette ressource viennent à se tarir et l'avenir de plusieurs espèces pourrait être compromis.

PERSPECTIVES

La reproduction de cinq espèces de hérons arboricoles a été démontrée en 2007. Deux espèces supplémentaires ont été observées en période de reproduction : le Crabier chevelu et la Grande Aigrette.

Le **Crabier chevelu** manque à l'inventaire. Cette espèce méridionale niche en Charente-Maritime de façon irrégulière depuis 1992. Trois couples se sont reproduits en 2000 et la reproduction de l'espèce a pu être démontrée en 2006, de même que son hivernage dans la région de Rochefort en 2006-2007. Une première pour l'ouest de la France !

Le Crabier est une espèce difficile à localiser. Il n'est pas impossible qu'un ou deux couples aient pu échapper à nos prospections en 2007.

La **Grande Aigrette** est une espèce dont plusieurs dizaines d'individus hivernent régulièrement en Charente-Maritime. Pour la première fois, des oiseaux nuptiaux ont été observés entrant dans des colonies. Pour l'heure, la reproduction ne semble pas avoir eu lieu mais il est probable que cette belle espèce s'installe dans un avenir proche en Poitou-Charentes.

Des observateurs efficaces !

Une fois de plus la mobilisation du réseau naturaliste du Poitou-Charentes a été sans faille. Pourtant, le comptage des hérons n'est pas chose facile. Ces oiseaux, sensibles aux dérangements, établissent souvent leurs colonies dans les boisements les plus difficiles d'accès. Ronces, fossés putrides, déjections et régurgitations ont souvent rendu le travail de dénombrement fastidieux. Que les contributeurs à cette enquête soient ici remerciés de leurs efforts :

Olivier Allenou, Raphaël Bussière, Sylvie Caillaud, Michel Caupenne, Pascal Cavallin, Stéphane Cohendoz, Jacques Delage, Yves Deleris, Vincent Delecour, Michel Dechamps, Clément Dolimont, Matthieu Dorfiac, Alexandre Dutrey, Laure Duvalet, Christophe Egreteau, Xavier Fichet, Bruno Fleurant, Daniel Gilardot, Michel Giraudeau, Cyril Goulevant, Matthieu Guillot, Matthieu Holtoff, Eric Jeamet, Estelle Kerbirou, Olivier Lалуque, Jean Langoumois, Bernard Lapreille, Jean-Marie Lavoué, Pascal Lavoué, François Lecomte, Noël Martin, Fabien Mercier, Alain Métais, Yann Nadal, Régis Ouvrard, Jean-Yves Piel, Laurent Précigout, Danièle Rainaud, Ginette Rudeau, Jean-Pierre Sardin, Siegfried Gerbaud, David Suarez, Gustave Talbot, Julien Ventroux, Thomas Williamson et Didier Wolf.

Prospecter en hiver : quelques idées pour faire avancer l'atlas

La fin de l'été marque le terme de la période de reproduction des oiseaux. Pourtant, il est encore possible de faire avancer l'Atlas. La chute des feuilles facilite la recherche des nids, loges et autres aires...

Un monde révélé

Durant la période de nidification, les preuves de reproduction des diverses espèces sont généralement recueillies par l'observation d'adultes apportant de la nourriture à leurs jeunes. La localisation des nids demeure souvent imprécise.

L'hiver venu, en absence de feuillage, tout devient plus évident. On découvre le nid molletonné des chardonnerets dans le tilleul du voisin ou la boule de mousse du troglodyte dans le roncier du bord du chemin. Toutes ces découvertes sont autant de preuves de reproduction obtenues à posteriori, qui peuvent, et doivent, être intégrées à vos fiches Atlas. Néanmoins, l'identification des nids est un art difficile. La prudence est donc de mise.

Des nids pleins de promesses

Chez de nombreuses grandes espèces, les nids sont occupés plusieurs années de suite, parfois pendant des décennies. Il est dès lors possible de procéder à l'inverse, c'est-à-dire de repérer les nids en hiver et de vérifier l'identité de son occupant au printemps suivant. Cette technique peut être extrêmement fructueuse en ce qui concerne les rapaces, les pics et les corvidés. Il est particulièrement intéressant de cartographier les nids de ces derniers car ils sont parfois occupés par des buses, des faucons, voire des Hiboux moyen-duc.

Pic et pic et colombin

Les anciennes loges de pics sont également intéressantes à rechercher. Abandonnées par leurs créateurs, elles sont souvent utilisées par les mésanges, les sittelles et les étourneaux. Parfois, les nouveaux locataires sont des hôtes plus rares : Pigeon colombin dans les loges de Pic noir ; Gobemouche noir ou Torcol fourmilier dans celles du Pic épeiche ; Huppe fasciée dans celles du Pic vert par exemple.

Boussole, GPS et carnet de notes !

Battre la campagne en hiver peut être très efficace pour repérer des espèces difficiles à localiser en période de reproduction. Vos découvertes doivent cependant être localisées avec grande précision pour qu'elles puissent être retrouvées au printemps. Le plus simple est de prendre un repère immuable et de compter un nombre de pas dans une direction donnée (idéalement relevée à la boussole). La majorité des GPS assure aujourd'hui une précision suffisante pour ce type de relevé mais le feuillage forestier empêche parfois leur bon fonctionnement au printemps. La prise de note sur le terrain doit donc toujours être circonstanciée.

Chercher les nids en hiver apporte beaucoup à la connaissance des espèces. En pratiquant cette activité, vous aurez peut-être la chance de trouver la première aire d'Aigle botté ou de Cigogne noire de la région... En tout cas, soyez discret. L'intérêt des oiseaux doit toujours prévaloir.



Cette aire découverte en hiver était occupée au printemps par un Autour des palombes.

NOUVELLE ENQUÊTE

Opération Corbeaux freux

Le Corbeau freux s'est installé en Vienne et en Deux-Sèvres dans les années 1940-1950. Après une phase d'expansion démographique, les effectifs nationaux semblent décliner. Qu'en est-il en Poitou-Charentes ?

Le Corbeau freux étend sa répartition vers le sud-ouest de la France. Il semble cependant que ses effectifs marquent le pas à l'échelle nationale. L'enquête Corbeau freux effectuée en 2000 indiquait la présence de **16 405 couples** nicheurs en Poitou-Charentes réparties dans **382 colonies**. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Reconnaître les Corbeaux freux

Le Corbeau freux est un oiseau entièrement noir à l'exception du bec, de couleur blanchâtre. La Corneille noire lui ressemble mais a toujours le bec sombre. En période de reproduction, la corneille est peu sociable et chaque couple exclut ses congénères de son territoire. Le Corbeaux freux forme quant à lui des colonies composées généralement de 20 à 50 couples, parfois de plusieurs centaines.

Repérer les colonies

La localisation des corbeautières peut se faire au coeur de l'hiver, les nids étant souvent visibles à grande distance. La recherche de nouvelles colonies se fera idéalement à partir de février, début de la période de construction. Les corbeautières sont alors très actives ; les vocalisations et le va-et-vient des oiseaux se repèrent facilement.

Quand dénombrer les corbeautières ?

La période optimale de comptage est variable selon les colonies, en fonction des essences sur lesquelles les corbeautières sont installées. Elle se situe entre le 20 mars et la mi-avril. Avant cette date, beaucoup de nids ne sont pas construits ; après, le développement du feuillage empêche l'observation. L'idéal est de passer plusieurs fois sur la colonie : une fois durant la semaine du 20 mars pour garantir un comptage minimal, puis une fois par semaine jusqu'à ce que les feuilles empêchent l'observation.

Où chercher ?

Pour échapper aux coups de feu, les corbeaux recherchent généralement de grands arbres (peupliers, platanes notamment) et des zones "tranquilles" (villes, parcs, bords de route). Des inventaires précédents, il résulte que la majorité des colonies régionales se situe le long des vallées alluviales, où les oiseaux trouvent des peupliers pour nicher et des prairies pour s'alimenter.

Combien y avait-il de Corbeaux freux en 2000 ?

L'enquête 2000 a permis de couvrir l'ensemble du territoire régional. Les deux départements du nord de la région abritaient alors 5 fois plus de corbeaux que les deux départements méridionaux.

| | Nb couples | Nb colonies |
|-------------------|------------|-------------|
| Charente | 1 765 | 48 |
| Charente-Maritime | 1 003 | 36 |
| Deux-Sèvres | 8 680 | 195 |
| Vienne | 4 957 | 103 |
| Poitou-Charentes | 16 405 | 382 |

Comment procéder ?

La démarche est simple ! Il suffit de compter à distance le nombre de nids occupés. Les nids abandonnés ont souvent été mis à mal par les intempéries hivernales, les nids rechargés ou récents ont une belle forme en boule, avec des branchettes bien ordonnées.

Que noter ?

Les données essentielles sont : commune, lieu-dit, localisation, date, nombre de couples, essence des arbres supports. D'éventuelles données sur l'historique de la colonie peuvent être très intéressantes. Le tout est à transmettre à votre coordinateur départemental avant le 31 avril 2008. N'hésitez pas à envoyer vos observations car mieux vaut plusieurs comptages sur une même colonie qu'aucun... Si vous ne vous sentez pas suffisamment sûr pour compter les nids, indiquez la colonie à votre coordinateur avant la mi-mars. Des ornithologues confirmés se chargeront du recensement.

Gare au gui !

Attention ! De loin, les formations de gui dans les grands peupliers peuvent ressembler à des colonies de corbeaux, sachant que parfois, les corbeaux installent quelques nids sur des boules de gui... PJ

TRANSMETTRE VOS OBSERVATIONS

A qui, quand et comment ?

Dans le cadre du programme Atlas, la gestion des données est départementalisée. Les fiches d'observations doivent donc être transmises au coordinateur départemental responsable géographiquement.

Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS)

Coord. : Jean-Marc Villalard & Tibo Dieuleveult
Hôtel de la Vie Associative,
12 rue Joseph Cugnot, 79000 Niort
Tél : 05 49 09 24 49
Courriel : contact@ornitho79.org
<http://www.ornitho79.org> ou
<http://atlasnicheur.ornitho79.org>



LPO Vienne

Coord. : Thomas Williamson & Daniel Gilardot
389 avenue de Nantes,
86000 Poitiers
Tél : 05 49 88 55 22
Courriel : vienne@lpo.fr
<http://vienne.lpo.fr>



LPO Charente-Maritime

Coord. : Philippe Jourde & Fabien Mercier
La Corderie Royale, BP 90263,
17305 Rochefort cedex
Courriels : philippe.jourde@lpo.fr ou
charente-maritime@lpo.fr
<http://charente-maritime.lpo.fr>



Charente Nature

Coord. : Laurent Précigout & Matthieu Dorfiac
Centre Hélène Bouché,
Impasse Lautrette, 16000 Angoulême
Tél : 05 45 91 89 70
Courriel : charente-nature@educ-envir.org
<http://charente.nature.free.fr>



L'Atlas des Oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes bénéficie du soutien financier du Conseil Régional Poitou-Charentes, de l'Union Européenne et de la Direction Régionale de l'Environnement.



Union européenne
fonds structurels FEOGA



AtlasInfo - Lettre d'information de l'Atlas des Oiseaux du Poitou-Charentes
Poitou-Charentes Nature - 14 rue Jean Moulin, 86240 Fontaine-le-Comte
Courriel : pc.nature@laposte.net
Site internet : <http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr>
Ont collaboré à ce numéro : Antoine Barreau, Michel Caupenne, Daniel Gilardot, Fabien Mercier,
Jean-Pierre Montenot, Laurent Précigout, Jean-Marc Villalard & Thomas Williamson.
Coordination éditoriale, conception graphique & mise en page : philippe.jourde@lpo.fr.
© PCN novembre 2007 - Reproduction autorisée en citant les sources.

